



« INNOVATION SOCIALE ENTRE THÉORIE ET PRATIQUES »



SYNTHÈSE DE LA CONFÉRENCE
DU 26 NOVEMBRE 2009

Une conférence proposée et organisée par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Basse-Normandie en partenariat avec l'UFR de Sciences économiques et de gestion de l'Université de CAEN Basse-Normandie et la Région Basse-Normandie



Le mot d'introduction de Madame TRAVERT, Présidente de l'Université de Caen Basse-Normandie

Madame TRAVERT, Présidente de l'Université de Caen Basse-Normandie présente son intérêt pour le thème de l'innovation sociale. Elle remercie les organisateurs de la table ronde et particulièrement Mme Cécile Le Corroller - Maître de conférences en économie - pour son investissement aux côtés de la Région Basse-Normandie et de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.

Mme TRAVERT précise qu'à son sens, l'innovation sociale est tout à fait complémentaire de l'innovation scientifique et économique, et qu'il ne faut pas les opposer. De même que l'économie sociale et solidaire (ESS) ne s'oppose pas à l'économie traditionnelle... *« Cette façon de participer à l'économie et à la dynamisation des territoires et à la création d'emplois est tout à fait complémentaire de l'économie traditionnelle. Alors peut-être faut-il poser un autre regard sur l'ESS, champ qui génère beaucoup d'emplois dans divers secteurs d'activité. »*

Mme TRAVERT souligne qu'il est important que l'Université soit attentive aux initiatives dans ce domaine. L'Université de Caen, avec une approche pluridisciplinaire doit contribuer à l'amélioration des connaissances sur l'innovation sociale. Différentes questions se posent en effet : Comment intégrer de nouvelles techniques dans la société ? Comment les évolutions du système sont-elles vécues ? *« Ses innovations interrogent les consommateurs et il est important que l'Université joue son rôle d'animer des débats, de les alimenter avec des informations exhaustives et qu'elle éclaire le regard que la société peut jeter sur ses évolutions ».*

Le deuxième point concerne les structures de l'ESS. Mme TRAVERT ne propose pas d'analyse approfondie sur le sujet mais apporte simplement son point de vue extérieur ; *« Il semble que ce terrain de l'ESS qui est un réseau extrêmement important, manque malgré tout de visibilité ».* Pour mesurer toute la richesse de l'ESS, *« il serait utile, de faire passer plus largement le message de ce réseau, et que l'on puisse mettre en avant à la fois les dimensions humaines, sociales, des projets de développement qui sont novateurs. »*

Mme TRAVERT se félicite de cette journée qui permet de croiser le regard des acteurs de l'ESS, des étudiants et des chercheurs. Elle souhaite que cette démarche puisse aboutir à de nouvelles coopérations entre l'Université de Caen Basse-Normandie et les acteurs régionaux de l'ESS, sur le modèle des coopérations entre laboratoires de recherche en science « dure » et acteurs du secteur industriel qui permettent de développer un continuum allant de la recherche vers le terrain. Mme TRAVERT souhaite que l'Université apparaisse vraiment comme un acteur qui contribue au maillage du territoire dans différents secteurs de l'économie.

Le mot d'introduction de Madame FERET, Vice-présidente de la Région Basse-Normandie

« Cette table ronde se déroule dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire pour lequel nous travaillons avec la CRESS afin de promouvoir le secteur. » Mme FERET considère que l'innovation, qu'elle soit sociale, culturelle, urbaine, est un concept totalement d'actualité. « Y réfléchir ensemble est essentiel, car l'innovation est la clé de notre avenir économique. »

Mme FERET rappelle que l'économie sociale et solidaire en France, est à l'avant-garde de l'innovation sociale depuis de nombreuses années, d'où la nécessité de lier innovation sociale et économie sociale et solidaire. Ce sont les premiers mouvements citoyens qui ont vu l'émergence de nouvelles entreprises socialement innovantes, les sociétés mutuelles, coopératives, le mouvement associatif.

« Les entreprises de l'ESS sont statutairement très innovantes et répondent déjà par leur mode d'organisation à une approche différente de l'économie. Ce sont elles qui historiquement ont pu mettre en place de nouveaux services pour maintenir ou améliorer autant que possible la capacité à être et la capacité à faire ». Elle précise qu'il est important de pouvoir s'appuyer aujourd'hui sur l'existant et de pouvoir développer et accompagner plus encore ces structures qui relèvent de l'économie sociale et solidaire.

« Il existe en France une longue pratique d'innovation sociale qui continue aujourd'hui à donner lieu à de nouveaux modèles, à de nouvelles réponses aux problématiques du développement social et économique du territoire ». Mme FERET souligne que c'est peut-être encore plus particulièrement dans cette période de crise, l'occasion de s'intéresser à l'économie sociale et solidaire, de donner plus fortement la parole à ses acteurs pour peut-être trouver les moyens de sortir de cette crise autrement.

Mme FERET rappelle les grands axes de la politique régionale en matière de soutien à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation en rappelant toute l'attention portée au développement de l'ESS et à la structuration du secteur .

En termes de soutien à l'innovation, elle indique qu' un diagnostic de stratégie régionale de l'innovation est en cours d'élaboration afin de définir des actions concrètes qui puissent répondre aux besoins des entreprises et contribuer plus efficacement au développement des entreprises innovantes.

« Nous considérons que l'ESS est une économie un peu à part mais une économie à part entière. La Région souhaite aider ce secteur, aider les acteurs, et les porteurs de projets d'ESS afin qu'ils mènent à bien leurs projets. L'ESS développe des emplois, sur tout le territoire bas-normand et de surcroit des emplois non délocalisables. L'ESS est donc au plus près de nos préoccupations. »

Mme FERET termine en rappelant tout l'intérêt porté à ce type de rencontres et son souhait qu'elles puissent se développer en plus grand nombre.

Définir l'innovation sociale

- L'innovation n'est pas le changement *stricto sensu*. L'innovation est plus que le changement principalement parce qu'elle sous entend forcément une démarche volontariste pour dépasser des normes établies. Dans les entreprises, en général, l'innovation est technique et organisationnelle, elle vise un accroissement de la compétitivité et des bénéfices, et une place plus ou moins grande est laissée à « la part du rêve ». En effet, l'innovation est aussi motivée par l'imaginaire, l'utopie, les émotions, les envies et les passions.
- L'innovation sociale s'inscrit dans le champ du social.

Le concept du social revêt deux aspects :

1. L'étude des relations entre les hommes et les groupes, des relations entre les groupes.
2. L'étude des champs traditionnellement associé au social, c'est-à-dire la famille, le logement, l'éducation, la santé, ...

Pour synthétiser, l'approche du social qui consiste à étudier les capacités des personnes « à être » (être inséré dans un réseau social, être reconnu...) et « à faire » (se loger, se déplacer, se nourrir...) est intéressante.

Les entreprises de l'économie sociale (coopératives, associations, mutuelles, fondations) et solidaire sont statutairement innovantes sur le plan du social de par leurs modes d'organisation originaux. Historiquement, elles ont régulièrement mis en place de nouveaux services pour maintenir et améliorer autant que possible les capacités « à être et à faire » des populations les plus faibles. Au regard de ces constats, elles sont au cœur de l'innovation sociale. Quant à savoir si, de ce fait, elles sont porteuses d'un nouveau modèle de développement, la question mérite d'être explorée et débattue.

Sur l'innovation sociale, au moins trois groupes de questions théoriques essentielles :

- L'innovation sociale est-elle porteuse de gain de productivité/de croissance économique ? Influence-t-elle la productivité du travail ?
Comment l'innovation sociale donne-t-elle lieu à la création d'une richesse sociale? Est-elle à l'origine d'une rentabilité sociale (amélioration de la qualité de vie et du bien être de la population, économies dans l'offre de services publics ou dans les prestations sociales, création d'emploi pour des personnes qui en seraient autrement exclues, ...)?
- Comment concilier innovation sociale et innovation économique ? Comment les entreprises de l'économie sociale et solidaire peuvent-elles « cohabiter » avec les entreprises privées classiques ? Malgré les antagonismes, les valeurs de coopération et de partenariat portées par l'innovation sociale doivent-elles et peuvent-elles jouer un rôle sur les marchés concurrentiels?
- Quels sont les outils d'observation et d'évaluation de l'innovation sociale sur les territoires ? Quels sens et quelles modalités peut avoir l'intervention publique dans le domaine de l'innovation sociale ?

Présentation des intervenants de la table ronde

Benoît LÉVESQUE – Professeur émérite, Département de sociologie et Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) – Université du Québec à Montréal (UQAM) – Canada

Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire et pluridisciplinaire québécoise qui regroupe une soixantaine de chercheurs. Les membres du CRISES étudient et analysent les innovations et les transformations sociales à partir de trois axes complémentaires : le développement et le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

<http://www.cris.es.uqam.ca/>

Tarik GHEZALI – co-animateur du « Labo de l'ESS » – Think tank pour une autre économie – France

Tarik GHEZALI, ancien responsable du programme « entrepreneurs sociaux » à l'AVISE, est aujourd'hui consultant indépendant, spécialisé sur l'économie sociale et solidaire, son développement et son affirmation dans le champ public et politique. Il est co-rédacteur de l'ouvrage collectif « L'ESS, un laboratoire pour un autre développement, 50 propositions pour changer de cap », piloté par Claude Alphandéry. L'ouvrage, qui réaffirme que l'économie sociale et solidaire porte en elle les ferments d'une autre organisation économique et sociale, consacre une partie à l'innovation sociale. Il anime également un blog : www.lafronde-economique.net

Luigi CESARIN – Vice-président de la Coopérative sociale « IL PICCOLO PRINCIPE » – Italie

Luigi Cesarin a porté le projet de création de la coopérative IL PICCOLO PRINCIPE, située à Pordenone, dans la région du Frioul. Les activités de cette coopérative concernent l'aide sociale à l'emploi, l'action en direction des mineurs (soutien scolaire, foyer d'accueil ...) et la solidarité internationale (commerce équitable, projets de coopération ...) –

Cf. site Internet de la coopérative <http://www.ilpiccoloprincipe.pn.it>.

Michel Frémont - Gérant de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Les 7 vents du Cotentin » - France

À Coutances, *Les 7 vents du Cotentin* est un bureau d'études connu et reconnu en matière de maîtrise de l'énergie. Fondée sous statut associatif en 1998 par deux militants écologistes, *Les 7 vents du Cotentin* s'est ensuite transformée en SCIC. Adopter une forme entrepreneuriale – qui plus est, éthique – semblait alors indispensable à l'association pour développer une activité économique et être considérée par les milieux professionnels.

Synthèse des débats,

Tour de table des différents intervenants

Benoît LÉVESQUE

Le CRISES, Centre de recherche sur les innovations sociales est une coopération entre acteurs et chercheurs. Les chercheurs qualifient les actions de ceux qui agissent sur le terrain, ce qui a créé une communauté de pratiques, le développement d'un langage commun. Le CRISES a su développer des connaissances qui sont maintenant reconnues par le secteur public.

« Notre travail au Québec a été de faire comprendre aux entreprises et aux services de l'Etat, qu'au lieu de dire qu'il faut produire de la richesse pour créer des services sociaux, Il faut investir dans le social pour pouvoir produire la richesse. »

Le CRISES a aussi travaillé sur le fait qu'innovation sociale et innovation technologiques sont liées. *« Il n'y a pas d'innovation technologique sans innovation sociale et inversement. Les innovations technologiques nécessitent de l'innovation sociale. »*

Tarik GHEZALI

Le *Labo de l'ESS* est une démarche innovante, qui depuis un an réuni 100 acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que des acteurs hors ESS. L'objectif est de produire une vision de l'ESS, de ses défis face à la crise. Il en résulte 50 propositions à porter pendant les élections régionales et mises en débat sur un site internet. Un exemple : créer un fond de 100 millions d'euros d'investissement sur l'innovation sociale.

Pour Tarik Ghezali, comme pour M. Lévesque, il est très important de faire comprendre que mettre de l'argent sur l'Innovation sociale n'est pas une dépense à perte mais un investissement. Il souligne que la période de crise actuelle est une « fenêtre de tir » pour parler de l'innovation sociale.

Luigi CESARIN

« Il *Piccolo Principe* » (Le Petit Prince) est une coopérative italienne 'de type A et B', c'est-à-dire une coopérative de production et de services. Il y a les services pour mineurs (aide scolaire, accueil d'enfants, projets pour les jeunes), l'insertion sociale (pour les handicapés et malades psychiatriques), l'insertion professionnelle et la solidarité internationale (commerce équitable, projet de soutien scolaire).

« Pour nous l'innovation sociale passe aussi par l'ouverture au monde. Si je suis là aujourd'hui c'est grâce à l'innovation sociale, car nous avons expérimenté l'ouverture au monde par le 'Programme jeunesse' de volontariat pour l'Europe. Une jeune fille venue en volontariat dans la structure en 2005 nous a invité à venir témoigner aujourd'hui ». Et il ajoute « Pour nous l'ouverture est une forme d'innovation sociale : s'ouvrir et se rénover »

Michel FREMONT

Les fondateurs de la SCIC sont partis d'une structure associative loi 1901, puis se sont transformés en un cabinet de conseil avant de parvenir à constituer une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

« Notre volonté était de créer une structure à la fois pour rendre le pouvoir aux travailleurs et développer les énergies renouvelables ». « Il n'était pas évident de démarrer une activité en étant militant. On avait une étiquette dans le dos ».

Pour lancer le débat l'animatrice propose aux intervenants de réagir sur une citation de Paul Eluard : « Il y a un autre monde mais il est dans celui-ci... »

Diffuser les valeurs et les pratiques de l'économie sociale et solidaire

Pour Tarik Ghezali, cette phrase résume bien les enjeux : Comment peut-on changer le monde en le transformant de l'intérieur ? L'Économie Sociale et Solidaire qui porte la plupart des innovations sociales représente aujourd'hui 6% du PIB. Il questionne : « *l'enjeu est-il de passer de 6% à 15 % du PIB ou de changer les 95 % restants ?* ». Selon l'équipe du Labo de l'ESS, la solution pour développer cette autre vision portée par économie sociale et solidaire est dans la contagion par l'exemple.

A ce jour, les deux visions de l'ESS retrouvées le plus souvent sont : « *L'ESS est une économie vouée à réparer les dégâts du capitalisme* », ou « *L'ESS est une économie qui est La grande alternative au capitalisme clé en main* ». Selon Tarik Ghezali ces façons de voir mènent à une impasse. « *Il vaut mieux considérer que l'économie sociale et solidaire est pionnière d'un autre mode de développement, et que l'enjeu est de provoquer la contagion des bonnes pratiques.* »

Innovation sociale et transformation sociale

Benoît Lévesque, fait remarquer que l'innovation sociale va avec une vision de transformation. Il s'appuie sur l'exemple de la coopérative italienne pour montrer la transversalité existante dans les actions. Le progrès social est abordé au travers de différents services. Dans cette coopérative, les acteurs réussissent à « *briser des silos* », à mettre en liaison des questions sociales, des questions de formation et des questions d'emplois. Benoît Lévesque explique que l'innovation sociale peut se généraliser par le biais politique et pas uniquement économique. Le développement des pratiques transversales permet d'obtenir une vision différente qui peut ensuite se traduire dans des politiques.

Michel Fremont ajoute que lorsque la SCIC « *les 7 vents du Cotentin* » s'est créée, le groupe avait une volonté de faire avancer les choses, de faire bouger les lignes, d'être des 'agitateurs' sur le territoire. Ils sont parvenus à amener différents acteurs à débattre et finalement à être soutenus dans leur action.

L'innovation au service du développement des entreprises : les particularités de l'économie sociale et solidaire ?

Un développement raisonné pour ne pas perdre le sens de l'action

Luigi Cesarin témoigne des risques existants en ce qui concerne la croissance des coopératives. Lorsque les coopératives deviennent plus grandes elles sont d'avantage préoccupées par les aspects administratifs et de gestion, et peuvent réduire leur capacité créative de départ. De plus, au cœur des statuts de la coopérative, il y a la personne, et faire trop de choses peut faire perdre l'attention que l'on doit garder à chaque personne.

Le professeur Benoît Lévesque montre que les structures de l'ESS peuvent grandir autrement qu'en grossissant sur elles même, plutôt en élargissant les réseaux. Il fait le parallèle avec la croissance d'un fraisier. Chaque structure demeure autonome mais en réseau.

C'est ce qui a été aussi la volonté de la SCIC « *Les 7 vents du Cotentin* » comme en témoigne M. Frémont : « *essaier les actions plutôt que de devenir une structure plus importante* ». C'est ainsi que les responsables de la SCIC « *Les 7 vents du Cotentin* » ont proposé aux collectivités territoriales de Bretagne avec lesquelles ils travaillent, de développer leur propre SCIC.

Le développement d'outils communs

Pour le CRISES, il serait utile de créer des outils, qui seraient mis en communs au niveau national pour développer l'innovation sociale. Ce défi n'est pas encore relevé au Québec car le volume des innovations n'est pas encore assez important. Néanmoins les membres du CRISES y travaillent.

Des facteurs favorables à l'innovation sociale

L'équipe du « *Labo de l'ESS* » a repéré 5 facteurs favorables à la création d'activités sociales et solidaires innovantes :

- une dynamique portée par des acteurs de terrains,
- une volonté politique d'élus qui portent le projet dans la durée,
- des projets souvent lancés grâce au soutien de programmes européens,
- des outils structurants. Par exemple, les incubateurs (lieux test d'activités), les pépinières, les formations.
- Lorsque le projet marche, d'autres acteurs du territoire souhaitent y participer. Un cercle vertueux peut s'enclencher

Il cite un exemple d'action socialement innovante qui a su créer une dynamique sur un territoire. C'est une « entreprise d'insertion » qui, voyant le trop peu de débouchés pour les publics en insertion par l'activité économique avec lesquels elle travaille, a décidé de créer de l'activité et des emplois sur son territoire. Le travail s'est fait en lien avec des PME, les chambres de commerce, les acteurs territoriaux. Aujourd'hui, l'entreprise est parvenue à développer de nouvelles activités dans la fibre optique, le recyclage, les déchets, une Coopérative d'Activité et d'Emplois... Cette dynamique suscite l'intérêt de structures économique plus classiques, et au fur et à mesure, s'y impliquent aussi.

Quel rôle peuvent jouer les pouvoirs publics pour favoriser l'innovation sociale ?

Des projets co-construits

En Italie, la coopérative est très liée aux collectivités territoriales, témoigne Luigi Cesarin. Pour créer leur dernier service, ils se sont associés à trois coopératives du territoire, deux communes et l'agence sanitaire. Chacun porte la responsabilité du projet et tous y participent. Le projet à bien démarré seulement ce sont des projets à durée déterminée, qui impliquent de devoir le reformuler, « innover » chaque année.

Cependant, pour des raisons économiques et face au retrait progressif des collectivités, les acteurs de la coopérative sentent qu'ils vont devoir coopérer d'avantage avec le secteur privé : les entreprises du territoire et les bénéficiaires des services.

Une reconnaissance parfois difficile

Benoit Lévesque explique qu'au Québec, les acteurs de l'ESS ont expérimenté des services et progressivement ont fait preuve d'une grande efficacité en termes de création d'emploi et dans la qualité des services. Très souvent des acteurs du social appuient ses initiatives et progressivement un réseau se crée. Des syndicats ont été créés. Petit à petit une reconnaissance est née. Mais la reconnaissance est toujours un peu difficile au niveau des pouvoirs publics, car ils souhaitent mener leur propre politique, leurs propres dispositifs.

Michel Frémont témoigne des difficultés que la SCIC à rencontré pour coopérer avec les élus locaux dans la Manche. *« Il n'est pas facile d'innover lorsque les idées sont contraires à celles portées politiquement sur le territoire. »*

Obtenir un appui par des outils structurants

Pour pouvoir obtenir l'appui des collectivités, la solution au Québec à été, dans un premier temps, de demander des instruments structurants au lieu de demander une aide directe. Les acteurs de l'ESS ont demandé au gouvernement d'avoir l'équivalent de ce qui est accordé au secteur privé (ex : fonds capital de risques avec fonds communautaires, fonds solidaires...)

4 leviers ou outils structurants ont été repérés par le CRISES au Québec :

- Financier
- Formation appropriée (rapport au milieu, compétence relationnelle...)
- les services aux entreprises
- la recherche développement

La plus value de leur travail a été aussi de créer du lien entre ses instruments structurants. Le lien se fait autour de la gouvernance. Des débats ont eu lieu entre des représentants de mouvements sociaux, des représentants de l'Etat, et différents acteurs, ce qui a permis de rétablir un meilleur équilibre de rapport de force avec les pouvoirs publics.

Quels enjeux en France ?

Tarik Ghezali repère 3 enjeux dans la coopération avec les pouvoirs publics en France:

Le premier est de faire passer l'idée que l'Etat n'est pas le seul acteur de l'Intérêt général. Il définit les règles mais n'est plus le seul acteur.

Pour Tarik Ghezali il faut sortir de la relation où les acteurs de l'ESS sont soit des prestataires de marché, soit cantonnés dans une forme d'activité alternative, afin d'aller vers la définition de partenariats plus riches avec les pouvoirs publics sur l'innovation sociale. Il souligne que « *personne ne peut régler seul les problèmes de société actuels. La solution est de faire que des personnes différentes puissent travailler ensemble.* »

Le deuxième enjeu serait d'apprendre à mesurer le retour sur investissement des projets socialement innovants, ce avec des indicateurs économiques, mais aussi avec des indicateurs sur la qualité de vie. Par exemple, « *il serait bien que les acteurs de l'ESS soient en capacité de présenter les résultats apportés avec 3 milliards d'euros investis dans l'agriculture biologique, comparés avec un investissement identique dans un secteur agricole classique. A ce jour ce n'est pas réalisé.* » Il précise que pour les indicateurs de qualité de vie, l'important serait qu'il soit co-construit entre les acteurs de terrain et les pouvoirs publics. Un travail est en cours actuellement sur la mesure de l'utilité sociale dans les réseaux associatifs

Un troisième enjeu réside dans la question des droits communs. Comment ouvrir les droits sur l'innovation sociale ? Qu'elle ne reste pas cloisonnée. Il n'y a pas de raison que des outils qui servent à l'économie ne servent pas aux activités innovantes socialement.

La difficile reconnaissance des résultats sociaux

Air environnement et proxim' service – Structures d'insertion par l'activité économiques :

Souligne que quand des partenaires mettent 1 euro d'investissement dans l'IAE, on retrouve plus d'1 euro de résultat, car il y a des résultats dans l'évolution des personnes... Seulement les critères d'évaluation des partenaires sont quantitatifs, cette évolution n'est pas comptabilisée. *« De plus, il est demandé de nous engager pour à avoir des résultats quantitatifs mais les budgets sont décidés annuellement, ce qui pose problème pour investir, pour innover. »*

Michel Frémont : rend compte aussi des difficultés qu'ils ont eu à obtenir des financements du fait que les idées de la SCIC étaient « déconnectées » de celles du Territoire. *« Nous avons eu un déficit de financement au démarrage mais grâce aux 2 emplois tremplins nous avons réussi »*

Tarik Ghezali : Parfois l'innovation sociale est freinée par la réglementation *« souvent les pratiques de terrains dépassent les pratiques conventionnelles. Par exemple : les coopératives d'habitants ; Il n'y a pas de statuts, les personnes doivent faire du lobbying auprès des acteurs publics pour être reconnus. »*

Annie Berger – Elue ville de Caen – en charge de la délégation ESS - met l'accent sur le rôle que l'on peut jouer sur la planète, par un regard porté sur les communautés, en observant comment les gens s'organisent. On peut avancer pour trouver des solutions et améliorer les conditions de vie. La difficulté aujourd'hui est qu'il n'y a pas de liens assez forts entre la recherche universitaire et les initiatives de terrain.

Madame Berger pose aussi la question des moyens existants pour développer des innovations sociales en tant que collectivité, sans les imposer à la société, sans l'étouffer. Au travers d'événements, de mise en débat public, mettre en correspondance des gens qui ne se connaissent pas. Faire en sorte que les gens voient les correspondances, dessinent un projet de société... Réfléchir sur l'ESS : qu'est-ce que ça change au niveau du travail ? Au niveau de la vie ?

Benoît Lévesque : *« En matière d'économie sociale et solidaire, Le Québec s'est inspiré de la France. Sa vie sociale est très ancrée dans le territoire mais ouverte sur le monde. Montréal est la première ville à s'être donné une politique d'ESS. L'originalité de cette politique c'est la rencontre entre la démocratie représentative et la démocratie participative réalisée en co-construction avec les acteurs de l'économie sociale. La complexité est telle que personne ne peut la décréter. Nous avons alors vécu des expériences de démocratisation de débat, de mini espace public, pour proposer des **innovations créatrices** et non plus destructrices, partie prenante du nouveau modèle de développement, ce qu'on appelle **l'économie créative**. »*

Tarik Ghezali : *« L'innovation sociale est fille de la nécessité la nécessité est mère de l'invention. Quand l'Etat est fort il y a moins d'innovations sociales. En France nous avons un Etat fort mais qui marche mal. Donc des innovations ont pu voir le jour. J'aimerais connaître l'avis de Luigi : en Italie ou il y a des innovations sociales très fortes et un état peu présent, souhaitez-vous que l'Etat devienne plus fort ou qu'il laisse les innovations sociales se développer ? »*

Luigi CESARIN : *« Ceci est un problème en Italie. Le manque de l'Etat dans la coopération sociale s'empire. Les financements s'amenuisent (- 30% annoncés). Quoi faire ? C'est vrai que la coopération est née dans un moment de crise, c'est peut-être un bon moment en Italie pour trouver des solutions nouvelles. Lesquelles ? Nous ne le savons pas encore, mais nous faisons partie de nombreux réseaux pour trouver des solutions. Nous sommes maintenant surs que le secteur public ne peut pas être notre seul coopérateur. Nous devons nous adresser au secteur privé : les entreprises et les usagers ».*

« Une loi régionale nous oblige à donner des résultats, des « bilans sociaux » mais ils comportent des critères seulement chiffrés. Nous devrions élaborer les bilans ensemble ; quels sont les services créés et non pas combien ? Comment s'est améliorée la vie en termes de bien être sur les territoires. Si nous y répondons ensemble nous pourrions réussir à améliorer les choses. »

Autre problème souligné par Luigi Cesarin : « Les collectivités demandent toujours plus d'innovations, des projets innovants, sans tenir compte des bons projets déjà mis en place et qui ont besoin d'être soutenus. Pour continuer ces projets il a fallu chaque année les rénover. »

Président d'AQM – Association Qualité et Management : « Je suis convaincu que les passerelles entre acteurs sont importantes. A travers le Développement Durable nous faisons cette passerelle entre économie et société. Auriez-vous d'autres pistes concrètes pour que nous en tant qu'association nous puissions remplir le fossé entre le côté organisationnel de l'entreprise et le côté social afin de pouvoir innover ? »

Benoît Lévesque : « Il y a des entreprises qui comprennent que c'est dans leur intérêt que de se pencher sur la question du Développement Durable et de la responsabilité sociétale, c'est-à-dire les aspects économiques et sociaux. Il y en a aussi qui ont compris que l'évaluation est progressive et qu'on ne peut pas faire ce travail sans la contribution des parties prenantes. Donc il y a au fur et à mesure une ouverture. L'innovation sociale existe dans toutes les entreprises mais ne sont pas toujours reconnues. »

Tarik Ghezali : « Il peut y avoir une chose concrète à faire, un travail qui impliquerait des acteurs bas-normands de l'Economie Sociale et Solidaire et d'autres acteurs pour réfléchir au progrès sociaux sur le territoire. La procédure est d'identifier les besoins sociaux sur le territoire (dép. ou Région) : petite enfance, vieillissement ou développement durable et de débattre ensemble sur ce que l'on peut construire comme solution opérationnelle pour répondre à ces besoins. Lorsque l'on prend la question dans ce sens là il y a des résultats, on ne part pas sur des concepts qui donnent des débats sémantiques mais sur des besoins et des actions. Quand on parle des besoins il y a de l'inventivité, des oppositions. Partir sur des besoins permet de réfléchir concrètement. Chacun peut apporter ces connaissances sur ce qui se fait déjà. »

Professeur IAE – Université de CAEN :

« Quelles peuvent être les motivations à innover socialement. Quelles sont les motivations des acteurs qui s'investissent dans le changement social ? Est-ce religieux ou la question du bien être, ou est-ce que les gens s'y investiront quand cela pourra rapporter financièrement ? »

Tarik Ghezali : « Il est vrai que nous avons un réel problème : sur des nouveaux marchés défrichés par les acteurs de l'ESS (mutuelles-recyclage-énergies renouvelables) comment fait-on pour qu'une logique financière stricte ne s'en empare pas ? Que ces activités ne rentrent pas dans une recherche de rentabilité maximale ? Une des réponses est la croissance des activités d'ESS, mais c'est difficile car il faut bâtir des stratégies de croissance : garder de petites tailles, qui permettent de bénéficier de l'effet de réseau, de la mutualisation et de garder les valeurs.

« L'Innovation sociale c'est aussi comprendre que la qualité de vie est un vrai concept qu'il faut défendre. Cela implique une responsabilité, une éducation : se décentrer un peu du critère économique. »

Sylvain Pasquier – Sociologue : « Il faut sortir d'une conception où les motivations sont arrêtées, définies. À un moment donné les motivations se construisent dans un processus d'action. Enfin, il y a peut-être des motivations qui résident dans le désir de faire plutôt que dans le désir d'avoir. »

Luigi CESARIN : « Quelqu'un à parlé de l'utopie. Dans les statuts de notre coopérative il y a la recherche de l'utopie. Le notaire ne voulait pas valider les statuts de la coopérative au regard de cet objet ! Ce que nous faisons, l'activité de la coopérative, nous ne le faisons pas pour l'argent, si c'était le cas nous pourrions faire autre chose. Pour moi la recherche de l'utopie est ma motivation ».